

RCS : TROYES  
Code greffe : 1001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

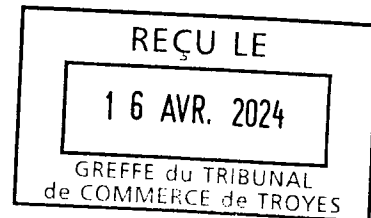
**Le greffier du tribunal de commerce de TROYES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00587  
Numéro SIREN : 500 382 056  
Nom ou dénomination : 2EGM

Ce dépôt a été enregistré le 22/04/2024 sous le numéro de dépôt 2411

2007 B 587  
202h12h11



## **Procès-verbal de décision ordinaire**

EURL 2EGM

Société à responsabilité limitée au capital de 3 000 euros

Siège social 14, rue de l'Armance 10170 MERY SUR SEINE

RCS de TROYES sous le numéro 500 382 056

Procès-verbal de la décision ordinaire en date du 31/03/2023

L'an deux mille vingt et trois le trente et un mars à 18 heures.

L'associé unique de la société à responsabilité limitée susnommée au capital de 3 000 euros, a pris la décision ordinaire suivante, sur la convocation de la gérance.

Le gérant Jérôme MUSNIER, est présent.

Il constate que l'associé unique est présent.

Le gérant rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

### **Ordre du jour**

1. Rapport de gestion du gérant sur la situation de la société et sur son activité durant l'exercice clos le 31/12/2022
2. Présentation et examen du bilan, du compte de résultat et de l'annexe dudit exercice.
3. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 et affectation du résultat.
4. Rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et décision à cet égard.
5. Quitus à la gérance. Le gérant dépose sur le bureau et met à la disposition de l'associé :
  - ses rapports;
  - les documents comptables : bilan, compte de résultat et annexe;
  - le texte des résolutions proposées.

Puis, le gérant déclare que les documents et renseignements nécessaires pour le plein exercice du droit à l'information, ont été adressés, communiqués ou ont été tenus à la disposition de l'associé unique dans les formes et délais légaux. Il ajoute que l'associé n'a pas usé de la faculté offerte par l'article L. 223-26 du Code de commerce, et n'a pas posé de questions écrites.

L'associé unique lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture des rapports du gérant.

Cette lecture terminée, la discussion est ouverte.

Puis, les résolutions suivantes sont prises :

### **PREMIÈRE RÉOLUTION**

L'associé unique, après avoir entendu le rapport de gestion dressé par la gérance, relatif à l'exercice clos le 31/12/2022 approuve le compte de résultat, le bilan et l'annexe dudit exercice, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations résumées dans ce rapport et traduites dans ces comptes, qui font apparaître (résultat net). L'associé unique donne quitus

511

entier et définitif au gérant de sa gestion au titre de l'exercice clos le 31/12/2022  
CETTE RÉOLUTION EST ADOPTÉE.

## DEUXIÈME RÉOLUTION

L'associé unique approuve les propositions relatives à l'affectation du résultat, et décide d'affecter ce résultat de la façon suivante :

– au compte de report à nouveau

L'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices.

CETTE RÉOLUTION EST ADOPTÉE.

## TROISIÈME RÉOLUTION

L'associé unique, lecture faite du rapport spécial de la gérance relatif aux conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve ledit rapport en ses termes et conclusions.  
CETTE RÉOLUTION EST ADOPTÉE.

## CLÔTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h45 après signature du présent procès-verbal.

*Certifié conforme*

*S. MUSNIER*



**EURL ZEGM**  
Jérôme MUSNIER  
10170 Mery sur Seine

**IDENTIFICATION**

M MUSNIER Jerome  
14 Rue de l'Armançe  
10170 MERY SUR SEINE  
FRANCE

N° d'adhérent : 20131490033030

Pour le compte de :

EURL 2EGM  
14 RUE DE L ARMANCE  
10170 MERY SUR SEINE

N° SIREN : 500 382 056

Période déclarée : Année 2022

Date limite de dépôt : 18/05/2023

**ÉLÉMENTS DÉCLARÉS**

Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2065-BIS (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-G (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2059-H (applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2059-I (applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2069-RCl (applicable à compter du 31/12/2022)



**Impôt sur les sociétés**  
**Annexe à la déclaration n° 2065**

**J - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS**

1	Titre	M		Nom, Prénom	MUSNIER JEROME
	Qualité				GERANT
	Numéro, type et nom de voie		14 RUE DE L'ARMANCE		
	Code postal		10700	Ville	MERY SUR SEINE
	Pays		FRANCE		

1	Pour les SARL, nombre de parts de l'associé considéré	300	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	2022
	A titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	58 800		

**L - ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

Montant brut des salaires (*hors apprentis et handicapés*)

58 800

## Bilan simplifié

**A - ACTIF****1 - Actif immobilisé**

Immobilisations corporelles	4 114	4 114	0
Immobilisations financières (1)	25 300		25 300
<b>TOTAL I (5)</b>	<b>29 414</b>	<b>4 114</b>	<b>25 300</b>

**2 - Actif circulant**

Créances (2) clients et comptes rattachés	22 370		22 370
Disponibilités	56 556		56 556
<b>TOTAL II</b>	<b>78 926</b>		<b>78 926</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>	<b>108 340</b>	<b>4 114</b>	<b>104 226</b>

**B - PASSIF****1 - Capitaux propres**

Capital social ou individuel			3 000
Réserve légale			300
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)			13 704
Report à nouveau			50 389
Résultat de l'exercice			1 493
<b>TOTAL I</b>			<b>68 886</b>

**3 - Dettes**

Fournisseurs et comptes rattachés (4)			18 750
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N) (4)		12 375	16 590
<b>TOTAL III</b>			<b>35 340</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>			<b>104 226</b>

## Compte de résultat simplifié de l'exercice

**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	159 838
Subventions d'exploitation reçues			7 000
		<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)</b>	<b>166 838</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			49 821
Autres charges externes			15 557
		dont crédit-bail mobilier	4 525
Impôts, taxes et versements assimilés			518
		dont TP/CFE, CVAE	518
Rémunérations du personnel			70 006
Charges sociales			29 278
Autres charges			39
		<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>165 219</b>
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			<b>1 619</b>
Produits et charges divers	Produits financiers (III)		419
	Charges financières (IV)		167
	Charges exceptionnelles (VI)		114
	Impôts sur les bénéfices (VII)		264
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>			<b>1 493</b>

**B - RÉSULTAT FISCAL**

		1 493
Réintégrations de l'exercice		
Impôts et taxes non déductibles		264
		1 757
		1 757



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C

(Applicable à compter du  
31/12/2021)

**Immobilisations  
Amortissements – Plus-values – Moins-values**

**I - IMMOBILISATIONS**

---

**Immobilisations corporelles**

Installations techniques matériel et outillage industriels	2 221	2 221
Autres immobilisations corporelles	1 893	1 893
<b>TOTAL rubrique I</b>	<b>4 114</b>	<b>4 114</b>

**II - AMORTISSEMENTS**

---

**Immobilisations corporelles**

Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 221	2 221
Autres immobilisations corporelles	1 893	1 893
<b>TOTAL rubrique II</b>	<b>4 114</b>	<b>4 114</b>

**Relevé des provisions**  
**Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers**

**III - DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives	<b>3 268</b>
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI - <i>dont cotisations facultatives Madelin</i>	<b>868</b>
dont cotisation facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	<b>2 400</b>
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	<b>26 951</b>
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	<b>24 535</b>
Montant de la TVA collectée	<b>19 959</b>
Montant de la TVA déductible sur biens et services ( <i>sauf immobilisations</i> )	<b>12 024</b>

**Contribution économique territoriale  
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs**

**DÉCLARATION DES EFFECTIFS**

Effectif moyen du personnel		1,00
	- dont apprentis	1,00

**CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		159 838
	TOTAL 1	159 838
Subventions d'exploitation reçues		7 000
	TOTAL 2	7 000
Achats		49 821
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		11 032
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		39
	TOTAL 3	60 892
<b>Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)</b>		<b>105 946</b>
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE		105 946
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>		
Mono-établissement au sens de la CVAE	<input checked="" type="checkbox"/>	
Chiffre d'affaires de référence de la CVAE		159 838
Effectifs au sens de la CVAE		0,00
Période de référence	du 01/01/2022	au 31/12/2022

## Composition du capital social

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	M		
	Nom et prénom	MUSNIER JEROME	Nom marital	
	Nombre de parts ou d'actions	300	Pourcentage de détention	100,00%
	Date de naissance	29/08/1981	Pays de naissance	FRANCE
	Code postal de naissance	10100	Commune de naissance	ROMILLY SUR SEINE
	Numéro, type et nom de voie	14 RUE DE L'ARMANCE		
	Code postal	10700	Ville	MERY SUR SEINE

## Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.



Obligation déclarative incombant à certains contribuables  
relevant de la direction des grandes entreprises  
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Obligation déclarative incombant à certains contribuables  
relevant de la direction des grandes entreprises  
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

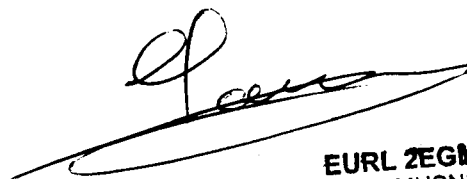


Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



*Certifié conforme*  
**J. MUSNIER**



**EURL ZEGM**  
Jérôme MUSNIER  
10170 Mery sur Seine